ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962 (3e CIRCONSCRIPTION)

PROFESSION DE FOI



DE Me L. TEISSEIRE

Député sortant des A.-M., Conseiller Municipal

ET DE G. SALVAGO

Député suppléant, Conseiller Général et Municipal
Commandeur de la Légion d'Honneur

Léon TEISSEIRE demande aux électeurs d'apporter une attention spéciale à cette Profession de Foi qui, AU MILIEU DE LA CONSPIRATION DU SILENCE d'une presse coupable de ne pas informer convenablement la Population, est un rare document par lequel il peut exprimer sa pensée.

Il a refusé tous les arrangements d'où l'indépendance de la pensée et la liberté d'expression sont exclues et on essaie de le livrer à l'oubli inconscient de la Population.

Ainsi, alors qu'il est le seul à avoir pris des responsabilités, par la parole et par la plume, à demander à la 3e Circonscription de voter "OUI" au dernier Référendum, on essaie à la fois de vous voler votre victoire et de ne pas reconnaître son effort. On veut que vous lui disiez "NON" à lui, après avoir dit "OUI" au Général DE GAULLE.

Ce serait un non-sens. Vous devez faire respecter votre décision et vous ne le ferez qu'en votant en masse pour votre Député sortant et en faisant confiance dans l'honorabilité de ses sentiments.

Voici, énoncée hélas brièvement puisque la loi l'exige, sa Profession de Foi :

1° SUR LA POLITIQUE INTÉRIEURE DU PAYS :

Ne pas chercher des postes influents mais servir l'intérêt du Pays à travers la personne du Chef de l'Etat, le Général DE GAULLE.

Il n'aura cette attitude qu'en toute indépendance d'esprit et en suivant la volonté du Peuple. Il ne sera jamais un inconditionnel ou un "godillot". Il respectera ainsi ceux qui l'ont mandaté pour les représenter, comme il l'a toujours fait.

2° SUR LE PLAN NTERNATIONAL :

a) Renforcement des liens qui unissent les Membres de l'O.T.A.N. Pas de bouderies inutiles à ce sujet. Agir en fonction d'un conflit qui peut éclater du jour au lendemain. Exiger de nos Partenaires le partage de tous les secrets militaires, ce qui nous évitera de dépenser des sommes folles pour la création d'engins nucléaires qui seront toujours inférieurs à ceux des Américains et des Anglais.

b) Même attitude vis--à-vis de l'O.N.U. Ne pas mépriser son importance à condition qu'elle respecte la souveraineté de notre Pays en quelque occasion que ce soit. Une présence active, une diplomatie accélérée doivent être mises en place.

c) Tendre à faire l'Europe Politique en promouvant un Marché commun plus étendu avec la Grande-Bretagne évidemment et tous les Pays de l'Europe Occidentale qui voudraient y entrer. Le Marché commun, tel qu'il existe, n'est qu'une foire de concurrence plus ou moins olyale qui est précisément opposée a la conception que je me fais des Etats Fédéraux Européens.

d) Appuyer le Général DE GAULLE dans ses efforts pas toujours appréciés pour substituer petit à petit l'idée de l'EUROPE des Patries, c'est-à-dire d'une Europe Confédérée à un Etat Européen, c'est-à-dire Fédéral.

e) Poursuivre un but de paix en profitant du prestige du Chef de l'Etat pour intervenir comme arbitre dans des conflits qui pourraient devenir sanglants. Ne rien négliger en ce sens. Ne pas subir l'effet pernicieux d'idéologies périmées tendre la main à tous.

f) En ce qui concerne l'ALGERIE qui, maintenant, est détachée, hélas, de la FRANCE, ne lui accorder aucune aide si elle ne facilite pas la tâche qui nous incombe d'aider nos Frères qui sont revenus de là-bas et si, d'autre part, elle n'accepte pas loyalement de s'associer aux intérêts de la Nation qui l'a fait naître dans le domaine financier, économique, militaire et politique.

POUR NOS RÉFUGIÉS, avant tout comprendre leur situation morale et le désespoir de certains d'entre eux, les apaiser, leur faire sentir qu'ils ont retrouvé la France et les Français et que l'on peut être heureux en vivant sur le Territoire Métropolitain.



S'insurger contre les lenteurs de l'Administration qui s'occupe de les recevoir, les incompréhensions de certains fonctionnaires et, autant que possible, exiger la désignation de Membres qualifiés parmi la masse de ceux qui sont retournés pour s'occuper eux-mêmes de leurs amis.

Il est nécessaire avant tout de leur trouver des logements qui ne soient pas inférieurs à ceux qu'ils possédaient, en confort et en clarté. Il faut examiner dossier par dossier, famille par famille, les ressources qu'elles possédaient pour qu'ici, elles soient les mêmes.

Il faut les reclasser, en ce qui concerne les fonctionnaires et trouver un emploi pour les autres, au besoin en l'exigeant du Grand Patronnat, par une loi plus ferme que celles existantes.

La main-d'œuvre algérienne ne doit plus être admise, sauf pour les manœuvres.

En outre, les biens immobiliers et mobiliers des rapatriés qu'ils ont laissés là-bas doivent être protégés ou remplacés.

Enfin, JE VOTERAI LA LOI D'AMNISTIE GÉNÉRALE. Il y a des risques mais il faut savoir les prendre, pour prouver avant tout que nous sommes entre Français.

Ayant été de ceux qui ont rejeté, le 12 DÉCEMBRE 1961, l'AMENDEMENT DU GOUVERNEMENT REFUSANT L'INDEMNISATION COMPLÈTE, je pense avoir, là, fait assez preuve de mon indépendance vis-à-vis de mon propre Parti et avoir défendu les intérêts que je croyais légitimes des RAPATRIÉS.

3° SUR LE PLAN NATIONAL :

Avant tout, nous attacher à des RÉFORMES SOCIALES.

Je ne parlerai pas du budget car je ne suis pas un spécialiste des questions financières, mais il faudra trouver des ressources ailleurs que dans des impôts nouveaux et ne pas tomber dans la facilité.

Les RÉFORMES SOCIALES ont été déjà amorcées depuis longtemps, mais au fur et à mesure qu'elles se développent, on s'aperçoit qu'elles le font trop lentement, qu'elles sont insuffisantes et non proportionnelles au rythme de la vie.

LES RETRAITÉS, LES INVALIDES DE GUERRE OU DU TRAVAIL, LES ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES, LES VIEUX TRAVAILLEURS, LES PETITS RENTIERS VIAGERS, toute cette masse qui est peut-être l'âme de la France parce qu'elle a beaucoup supporté, souffre trop.

Je dois exprimer par une formule mon sentiment : C'est que puisqu'on parle du minimum vital pour les salariés, il n'y a aucune raison qu'on ne parle pas de ressources vitales pour tout être humain.

Il n'y a aucune raison que l'on trouve convenable qu'une jeune fille de 18 ans, débutant dans un Secrétariat, gagne 350 NF par mois minimum et qu'une femme âgée de 70 ans doive se contenter de quelque 150 NF si elle ne possède aucune ressource personnelle.

C'est là l'injustice sociale qui, à mes yeux, ressort le plus nettement. Je désire la combattre.

La Sécurité Sociale doit être complétée. Elle doit agir d'une façon intégrale et pour tous.

Il est, au surplus, absolument injuste et malfaisant de considérer de plus en plus les Médecins comme des fonctionnaires qui distribuent des pilules et qui font des papiers pour les Organismes Sociaux. C'est là un mal profond qui atteint toute la Nation.

Comme le Notaire, comme le Prêtre, comme l'Avocat, le Médecin a un rôle moral à jouer et c'est peut-être le plus important. Il ne faut point le décourager dans son action.

Les ANCIENS COMBATTANTS ne doivent plus recevoir des affronts du genre de la suspension de leur retraite. Le Pupille de la Nation que je suis les a toujours défendus. Je pense qu'ils le reconnaîtront et qu'ils me feront confiance pour les désirs qu'ils expriment dans les différentes motions que je reçois et que j'étudie avec les Ministres intéressés, et dont je fais miens les textes. Mon journal "L'OPINION" est plus explicite sur ce point.

4° SUR LE PLAN LOCAL :

C'est-à-dire sur celui de la partie en pleine extension de ma ville natale, vous trouverez, répété dans le même journal, comment je vois cette partie de la ville. En résumé, je demande la révision de toutes les zones de construction établies d'une façon qui n'a pas été impartiale et qui ne correspond pas à l'intérêt de la ville.

Je me refuse à voter la zone à urbaniser par priorité, comme je l'ai déjà fait, mais pour avoir l'autorité nécessaire j'ai besoin de votre confiance.

Je désire la création d'un autre AÉROPORT plus éloigné de la COTE d'AZUR proprement dite, par exemple dans le Var, et l'utilisation de l'Aéroport de NICE simplement pour les courriers dont le bruit peut être supportable par nos Concitoyens.

La suppression de la " Z.U.P. " n'interdit pas de créer des ensembles d'H.L.M. sur des terrains que nous proposerons et qui existent. Il faut se hâter de les faire sans s'entêter à désigner dictatorialement des lieux où cela est impossible.

Il faut, au surplus, distribuer ces appartements H.L.M. avec plus de justice qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent et sans considération d'ordre électoral.

Il est nécessaire également, dans cette ville où plus de 20.000 rapatriés sont venus s'installer comme ils l'ont pu, de construire des immeubles à eux spécialement destinés de façon à ce qu'ils se retrouvent, pas en colonie certes, mais vivant ensemble la même vie qu'ils vivaient en AFRIQUE DU NORD.

Il faut s'attacher avec beaucoup plus d'acharnemnet aux questions de la circulation et des garages de voitures. Je me demande ce que l'on attend pour créer ces parkings en sous-sol ou en immeubles à étages avec ascenseurs.

IL FAUT S'OCCUPER PLUS ACTIVEMENT DE NOS COLLINES, parures de notre arrière-pays, y installer le tout-à-l'égout et l'électricité là où cela ne se trouvepas. Il faut une viabilité complète et multipliée des chemins de desserte des différents quartiers.

Le même désir, dans le même sens de contribuer à l'essor de nos Communes, de nos Montagnes et de nos Stations d'hiver, sera ma ligne de conduite dans l'avenir comme elle l'a été dans le passé.

Il m'est impossible d'aller plus loin dans l'exposé de cette Profession de Foi que j'ai voulu sincère et simple. Elle vous apporte la confiance que j'ai dans l'estime que vous pouvez porter à celui qui vous a représentés au Sénat et à l'Assemblée Nationale durant 15 ans.

VIVE NICE !
VIVE LA FRANCE !
VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Léon TEISSEIRE,
Député des Alpes-Maritimes
Conseiller municipal de la Ville de Nice